



05160 PONTIS

Tél / Fax : 04.92.44.26.94

[mairiedepontis@wanadoo.fr](mailto:mairiedepontis@wanadoo.fr)

[www.pontis.fr](http://www.pontis.fr)

**Date de la convocation**

Vendredi 9 mai 2014

Membres élus : 7  
Membres présents : 6  
Membres excusés : 1  
Membre absent : 0

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DU 17 MAI 2014 à 15 H00**

Le Conseil Municipal de la Commune de **PONTIS** dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de Monsieur Georges GAMBAUDO, Maire de la Commune.

**Etaient Présents** : Muriel BAZIRE, Andrée FAVRE-FERNANDEZ, Frédéric FLUCHERE, Gilles BURTON, Vincent SAUNIER,

**Absents** : /.

**Excusé** : Mr Christian SARRAZIN a donné pouvoir à M. Frédéric FLUCHERE.

**Secrétaire de séance** : Madame Andrée FAVRE-FERNANDEZ

Séance ouverte à 15h00.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

Réservoir de l'Adroit : recherche de financement. Avis favorable des présents.

- [Approbation des délibérations prises lors de la dernière séance du Conseil Municipal.](#)

Un rappel est fait des points abordés lors de la dernière réunion du Conseil Municipal et des délibérations prises. Les Conseillers sont invités à signer ces dernières.

- [Adhésion au service intercommunal de remplacement et de renforcement du personnel communal du centre de gestion 04.](#)

Afin de simplifier les démarches administratives liées au remplacement temporaire de Sandrine, il a été proposé d'adhérer au centre de gestion 04. C'est Mme Charpenel Ghislaine qui a pris le relais.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette adhésion.

- *[Demande de subvention au Conseil général des AHP pour des travaux de voirie des Notaires ou de l'Adroit](#)*

Les dossiers sont partis. Les travaux sont en attente de financement.

- *[Demande de subvention \( amendes de police\) sécurisation et aménagement du parking des Lyonnettes.](#)*

Une demande a été adressée au Conseil Général. Le projet avait été estimé à 5 296 € HT en n 2012. Ce projet d'aménagement et de sécurisation de l'accès était un projet de l'ancienne municipalité. La subvention accordée serait à hauteur de 50 %, valable pour les deux années à venir.

D'autres choix étaient possibles et seront étudiés ultérieurement.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal accepte cette demande :

Vote : contre 0 pour 6 abstention 1 (Mme Favre-Fernandez).

- *[Réservoir de l'Adroit : recherche de financement.](#)*

Les travaux commenceront en septembre 2014.

Le Conseil Municipal, après discussion, autorise Monsieur le Maire à rechercher tout financement pour la réalisation de ces travaux ( 57 555 € HT).

Vote à l'unanimité du Conseil Municipal.

- *[Modification du chemin de randonnée du tour du lac de Serre-Ponçon.](#)*

La Fédération française de randonnée 04 propose des modifications d'itinéraire du GR. Celui-ci passerait par notre village pour pouvoir y faire étape (gîte Plume et Pain)

Ce changement implique la réutilisation de chemins ruraux dont les tracés ont été fournis par le bureau environnement du Conseil Général 04. La FFR 04 a donc retrouvé un sentier et se propose de le remettre en état.

A ce jour, aucun membre du Conseil Municipal n'a été reconnaître ce nouvel itinéraire.

Reste à savoir quel domaine (privé ou public) il traversera.

Monsieur Burton propose que l'on délibère sur la modification du tracé, il sera temps ensuite de travailler le dossier avec la FFR 04.

Madame Favre-Fernandez souhaite que l'on réponde favorablement au courrier, que l'on étudie d'abord avec la FFR 04 toutes les modalités de ce changement, il sera temps ensuite de délibérer.

Monsieur Saunier s'oppose à cette modification tant que l'on ne saura pas de quels chemins ruraux il s'agit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette modification.

Vote : contre 1 (M. Saunier) pour : 5 abstention : 1 (Mme Favre-Fernandez).

### *Indemnités du Maire et du 1<sup>er</sup> adjoint.*

Monsieur Gambaudo percevra à dater de sa prise de fonction une indemnité de fonction au taux de 17% de l'indice 1015 en janvier 2014 soit 646 €. mais il ne prendra

aucun frais de déplacements ni frais de mission dans le 04 et le 05.

Monsieur Burton ne demandera aucune indemnité à la commune.

### *QUESTIONS DIVERSES :*

#### *- Les gîtes :*

Pour cet été les Conseillers assureront à tour de rôle l'accueil et la gestion arrivée-départ. Le Conseil réfléchit à la meilleure rentabilité de ces 2 appartements, soit en location saisonnière ou en location annuelle.

- **L'ONF.**

L'ONF demande le dégagement de la parcelle 14 pour un coût moyen de 4 000 € HT. Pour l'instant nos finances ne nous le permettent pas. Il est prévu en 2015 la coupe de la parcelle 17 et en 2017 celle de la parcelle 8. Nous allons demander à l'ONF de réaliser les 2 coupes en 2015.

- **Bibliothèque.**

Une formation est organisée le 26 mai à l'attention de Mesdames Bazire et Jaubert, cette dernière se portant bénévole pour la gestion de la bibliothèque.

*Fin de séance : 17 h 30.*

La secrétaire,

Mme Favre-Fernandez